

Iréo. L'obligation de sécurité face au Covid-19

L'institut régional d'éducation ouvrière vous propose un webinaire **mercredi 13 mai à 10 h** sur :

L'obligation de sécurité face au Covid-19

Il sera animé par Maître Alexandre Barège, avocat au Barreau de Lille, maître de conférences à l'université de Lille et directeur de la licence professionnelle « métiers de la GRH ».

Inscription :

https://app.livestorm.co/ireo/lobligation-de-securite-face-au-covid-19?utm_source=Livestorm+company+page